

La convocation

dimanche 21 juin 2015, par [Paul Jeanzé](#)

Centre de l'Union
Un mois après l'infini

Cher membre de l'Union,
Monsieur l'écrivain de rang 1AA1,

Les Services de Renseignement de l'Union (SRU) nous ont fait part dans un long rapport, de leurs remarques suite à l'envoi de vos deux dernières nouvelles intitulées respectivement *l'aurore du poète* et *un héroïque instant de fantaisie*. Vous n'êtes pas censé ignorer que toutes les productions des écrivains de l'Union sont soumises au comité de lecture du SRU avant de passer dans les broyeuses du Ministère de la Culture de l'Union. Ce comité de lecture, composé exclusivement de bureaucrates ayant échoué au concours d'écrivain de l'Union, est chargé de vérifier si l'écrivain de l'Union a bien respecté l'ensemble des procédures et processus tels que définis par l'Organisation de Standardisation de l'Union (OSU). Nous rappelons que la norme OSU qui concerne l'ensemble des écrivains de l'Union est la norme OSU 54456489:12454, norme qui, si elle spécifie l'ensemble des références normatives relatives aux travaux d'écriture, ne saurait se substituer à l'ensemble des 356 décrets et 15 267 circulaires relatifs aux *Droits de l'écriture des écrivains de l'Union* dont nous vous avons rappelé les deux principaux textes, l'article 3 alinéa 4 et l'article 4 alinéa 3, dans un courrier précédent annonçant l'organisation d'un concours de nouvelles, courrier qui vous a été envoyé récemment il y a quelque temps dans une période qui oscillait entre le zéro et l'infini. Si vous souhaitez de plus amples informations sur la période concernée, sachez qu'une réunion de cadrage chargée de réduire les bornes de cet intervalle a lieu tous les zéros matin les semaines paires, et tous les infinis après-midi les semaines impaires. À l'issue de chaque réunion, un groupe de travail est nommé pour la semaine, avec comme mission de déterminer si l'intervalle pourrait être ramené, soit à des proportions plus bornées, soit à des bornes plus proportionnées.

Afin de vous présenter le rapport des SRU concernant vos écrits, et en nous excusant de ne pouvoir vous donner une date précise de rendez-vous suite à un problème d'intervalle et à la modification en cours de la norme OSU 1234664:45645645 régissant le calendrier de l'Union, nous vous demandons de bien vouloir vous présenter au ministère de l'Union dans les plus brefs délais, au guichet 1542 situé à l'accueil du ministère, entre le guichet 5247 et le guichet 45.

Signé,

Pour monsieur X
Mademoiselle C
Nouvelle secrétaire particulière de Monsieur X
Norme OSU 89-65-90